

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

FIN DU RÉSEAU DES ESPACES BLEUS : UNE OCCASION POUR RÉINVESTIR EN CULTURE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Le 4 mars 2024 – À la suite de l'annonce du ministre de la Culture et des Communications Mathieu Lacombe de mettre fin au réseau des Espaces bleus, le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) et Culture Gaspésie invitent le gouvernement du Québec à rediriger ses investissements prévus pour consolider le secteur culturel partout sur le territoire.

Investir pour la vitalité culturelle des régions

La surchauffe du secteur de la construction a entraîné une explosion des coûts des projets de construction et de mise à niveau dans le secteur culturel. Dans ce contexte, le RCRCQ invite le gouvernement à rediriger les sommes résiduelles pour le déploiement du réseau des Espaces bleus vers des projets d'infrastructures culturelles en attente partout sur le territoire.

Situés au cœur de l'écosystème culturel des régions, les musées sont des acteurs clés de la valorisation de notre histoire. Cependant, la pérennité du réseau des musées en région repose sur un équilibre fragile. Dans ce contexte, le RCRCQ invite le ministère de la Culture et des Communications à rediriger le solde non utilisé de la somme initiale de 36,8 M\$ sur cinq ans pour le fonctionnement des Espaces bleus dans la consolidation du financement des institutions muséales partout sur le territoire.

Conserver une vocation culturelle aux projets en cours

Le RCRCQ recommande également que les projets en cours dans les régions de la Gaspésie, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Charlevoix conservent une vocation culturelle. Pour ce faire, le RCRCQ invite le ministère à travailler en concertation avec l'ensemble du milieu et les Conseils régionaux de la culture afin d'identifier des vocations cohérentes en complémentarité avec les institutions de l'écosystème en place. Le RCRCQ souhaite aussi que ces initiatives soient viables à long terme et que le ministère les soutienne par un financement récurrent.

Un projet qui a soulevé de nombreuses questions

D'emblée, le milieu avait vu d'un bon œil l'initiative de mettre en valeur des bâtiments patrimoniaux partout au Québec. Toutefois, la volonté de valoriser l'identité, la culture et l'histoire de chacune des régions du Québec a rapidement suscité des craintes dans le milieu culturel puisque de nombreuses institutions muséales avaient déjà cette mission. Ainsi, l'implantation de ces espaces bleus comportait un risque élevé de perturbations et a fait craindre une compétition avec le réseau des musées existants en situation financière précaire.

« Le RCRCQ encourage vivement le gouvernement du Québec et le ministère de la Culture et des Communications à réorienter son action de valorisation de la culture québécoise en agissant en symbiose avec les besoins du milieu afin de dynamiser la vie culturelle dans toutes les régions du Québec. » - Julie Martineau, présidente du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

À propos du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)

Le RCRCQ regroupe 15 conseils régionaux de la culture (CRC), des équipes comprenant plus de 120 professionnels. Ensemble, les CRC représentent plus de 4500 artistes, artisans.es, écrivains.es, organismes artistiques et culturels, partout sur le territoire. La mission du RCRCQ est de concerter, de représenter et d'appuyer les CRC pour favoriser la vitalité artistique et culturelle des territoires du Québec.

À propos des Conseils régionaux de la culture (CRC)

Les Conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les CRC interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

[Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue](#)

[Culture Bas-Saint-Laurent](#)

[Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches](#)

[Culture Centre-du-Québec](#)

[Culture Côte-Nord](#)

[Conseil de la culture de l'Estrie](#)

[Culture Gaspésie](#)

[Culture Lanaudière](#)

[Culture Laurentides](#)

[Culture Laval](#)

[Culture Mauricie](#)

[Culture Montérégie](#)

[Culture Montréal](#)

[Culture Outaouais](#)

[Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)

- 30 -

Source :

Nathalie Girard

Coordonnatrice aux communications et adjointe à la direction générale

Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

ngirard@rcrcq.ca